

DÉCLARATION LIMINAIRE FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSA DE RÉSEAU PRÉFECTURE ET SGCD DU 16 MAI 2024

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les membres de cette instance,

Pour commencer, les membres de **FO Préfectures SMI** vous offrent quelques extraits bien choisis de votre réelle considération du dialogue social avec les représentants nationaux des préfectures et SGCD et par là même de votre considération des personnels qu'ils représentent : Manque de considération que vous ne pourrez imputer à la compétence reconnue de vos personnels, ni à la nouvelle organisation de vos services qui ont fait l'objet dernièrement d'une énième réorganisation .

Premier morceau choisi : cela fait presque 6 mois que s'est tenue la dernière FS CSA de Réseau Préfectures SGCD et force est de constater que rien n'a été fait, ni entrepris depuis. Aucun échange de travail n'est intervenu entre vous et les membres de la formation spécialisée. Et que dire du rôle du secrétaire de cette instance, non sollicité depuis la dernière formation spécialisée ! Nos principales demandes sont restées lettre morte, tel le lancement rapide d'un nouveau baromètre social national, la définition objective du cadre des visites des locaux par notre instance pour en finaliser les bases aujourd'hui...

Deuxième morceau choisi : La transmission début mai dernier pour avis et signature du PV de la FS CSAR du 18 novembre 2023. Soit un travail fait 5 mois après en sommant les membres de cette instance de rendre leur avis en moins de 8 jours. Belle anticipation !

Troisième morceau choisi : L'ordre du jour initial de l'administration de la présente instance ne comportait que 5 points dont la désignation du secrétaire de la FS du CSA et l'approbation du PV de la FS du 28 novembre 2023. Vu les sujets essentiels à évoquer, le secrétaire de la FS vous a saisi le 7 mai pour l'ajout de points à cet ODJ et n'a eu le retour qu'hier en fin de matinée . Est il besoin de rappeler que les pièces du dossier ont été transmises l'avant-veille de l'instance ! Est ce cela le dialogue social ?

Quatrième morceau choisi : le refus manifeste d'effectuer des suivis réguliers nationaux sur le volume des heures écrites localement au faux motif jamais prouvé que Casper ne permet pas d'extractions rapides de ces données. FO dénonce à nouveau l'obstination marquée à renvoyer cette demande vers le CSA niant ainsi le rapport entre volume d'heures supplémentaires élevées et RPS !
Quand on ne veut pas, on trouve toujours de bonnes justifications !

Cinquième morceau choisi et le plus expressif : l'organisation des services préfectoraux pour les JO dont FO préfecture SMI a demandé depuis juin 2023 un cadre ministériel précis pour l'ATE. cadre obtenu du ministre uniquement début février 2024 et sans aucune réelle nouvelle annonce, hormis que les préfets devaient gérer seuls localement. Résultats : les règles d'attribution des primes sont aujourd'hui si obscures que personne ne sait qui en bénéficiera, un petit souvenir de la prime Covid. Les préfets départementaux chantent toujours fort bien la musique du « devoir » du « rendez-vous de l'histoire qu'il ne faut pas manquer » : on culpabilise les agents qui osent demander s'ils auront une prime ou pas, alors qu'ils vont sacrifier leurs vacances avec leurs enfants. Bel exemple de respect de la vie privée des agents.

Que dire des plans de maintien de l'activité qui sont examinés pour avis ou pour information dans chaque CSA, avec ou sans état des lieux fait au préalable. parce que certains préfets autoproclamés clairvoyants rejettent l'idée de CSA

Rejoignez-nous



pour le PMA au motif que les JO n'ont aucun impact sur leur préfecture. Il ne fait aucun doute que les primes non distribuées équitablement le seront pour certains « méritants » aux yeux de l'administration bien ciblés et il sera toujours temps de réagir au moment venu à l'organisation des services. Tout ceci dans un contexte de difficultés avec les payes qui peut avoir une incidence dramatique sur les agents . Quelles suites à l'action de la FSMI ?

FO Préfectures SMI pourrait énumérer de nombreux autres sujets, ..

FO Préfectures SMI déplore que les alertes de notre OS ne soient toujours pas prises au sérieux, laissant pour compte tous les agents en difficulté malgré la mise en place d'« Allodiscri », et l'accès à PRO CONSULTÉ .

Nous souhaitons un état des lieux de ces alertes et la reconnaissance du risque psycho social, de burn out voire pire !

Notre seule et unique vocation est de protéger et soutenir tous les personnels qui souffrent chaque jour

Nous voulons agir et rappelons le vote en faveur d'un plan d'action national contre l'épuisement professionnel et la lutte contre le harcèlement systémique, fléau actuels des préfectures , Sous-préfectures et SGCD

Madame la Présidente,

Nous comptons sur vous, attendons des réponses et un réel engagement

Nous conditionnons notre participation aux prochaines instances de cette FS aux réponses et solutions qui seront apportées dans le cadre d'un vrai dialogue social.

Merci de bien vouloir annexer cette déclaration liminaire au PV de cette instance



Rejoignez-nous